



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

MARDI 23 FÉVRIER 2021 – 8 H 30

Cette séance du conseil sera tenue par vidéoconférence conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil sera publié sur le site Web de la MRC, dès que possible, conformément au même Arrêté.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum, notification de l'avis de convocation et ouverture de la séance
2. Période de questions
3. Octroi de prêts dans le cadre du Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale
4. Mandat pour accompagnement juridique en environnement
5. Période de questions
6. Clôture de la séance